

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 7

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

Devant le Conseil national

Le 6 juin, la commission du Conseil national chargée d'examiner l'arrêté fédéral concernant la Croix-Rouge suisse a délégué quelques-uns de ses membres au secrétariat général de cette dernière, où ils se sont entretenus avec des membres du Comité central de problèmes intéressant la Croix-Rouge suisse. Le lendemain, le Dr Anderegg a commenté devant le Conseil national les deux arrêtés fédéraux concernant, l'un, une subvention annuelle fixe au Comité international de la Croix-Rouge, et, l'autre, la Croix-Rouge suisse. Ce dernier arrêté prévoit que la Croix-Rouge suisse recevra une subvention annuelle inscrite au budget et destinée à lui permettre d'accomplir ses tâches, ainsi qu'une seconde subvention, annuelle également, concernant la formation du personnel infirmier et sa mise à la disposition des secours sanitaires volontaires. Ces deux arrêtés ont été approuvés.

A la Ligue

Le Comité exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a tenu sa session de printemps à Genève du 9 au 12 mai. Dix-huit sociétés étaient représentées sur les dix-neuf que compte ce Comité. Des débats importants eurent lieu au sujet de l'activité de la Croix-Rouge en Corée et du rapatriement des enfants grecs. Une attention particulière fut également accordée au rapport présenté par la Commission du programme qui avait pour but de déterminer les activités essentielles de la Ligue et de rechercher toutes solutions susceptibles d'assurer des économies à son budget. La Croix-Rouge suisse fut représentée à cette session par son président, le Dr G.-A. Bohny et son secrétaire général, M. Gilbert Luy. La prochaine session aura lieu en automne, à Genève.

Secours aux enfants

Des envois pour les réfugiés

Le 15 mai dernier, un wagon contenant de la lingerie, des vêtements, des chaussures, des jouets et des bancs d'école, le tout représentant une valeur de fr. 4034.—, a été envoyé à la Croix-Rouge bavaroise à Munich à l'intention des réfugiés. Le 7 juin, un autre wagon a été expédié en Autriche avec 1000 colis de parrainages pour réfugiés, ainsi que des médicaments et des instruments chirurgicaux destinés à divers hôpitaux de Haute-Autriche et de Styrie. Ce dernier envoi représentait une valeur totale de fr. 32 185.—.

Arrivée d'enfants réfugiés

Le 19 juin dernier, 20 enfants réfugiés pré-tuberculeux d'Autriche ont été reçus dans notre préventorium Flueli. Le même convoi a amené en outre 80 enfants réfugiés, venant également d'Autriche, qui seront hébergés durant trois mois dans les familles de notre pays.

Suppression de parrainages

Les parrainages en faveur des colonies d'enfants de Ker Goat, Moulin-Vieux et Sedan, en France, ont été supprimés dernièrement, tandis que ceux des «Rayons de Soleil» de Cannes et Pomeyrol seront maintenus un certain temps encore.

Pour les enfants

Dans sa séance du 27 juin dernier, la Commission du Secours aux enfants, donnant suite aux résolutions de la Conférence de Hanovre sur les réfugiés, a décidé de reprendre en principe dès l'automne prochain l'hospitalisation d'enfants réfugiés dans des familles suisses.

Par ailleurs, la Commission a voté les crédits suivants:

	Fr.
Enfants réfugiés accueillis en Suisse, achat de vêtements	40 000.—
Berlin, installation de deux ateliers de couture, d'une station d'isolement pour enfants réfugiés et aide au home «Löfli» pour petits arrières	16 147.25
Réfugiés en Allemagne, machines à coudre et matériel pour les camps	15 000.—
do. parrainages-lit (1 ^{re} sem.)	60 000.—
Réfugiés en Autriche, achat de layettes, installation de crèches, action de vaccination et aide au camp de Feffernitz	8 017.50
Italie, Village d'enfants de Varazze et aide à l'Institut pour enfants mutilés de Mamma Irma Erba, à Côme	15 000.—
France, Parrainages pour le Rayon de Soleil de Pomeyrol	2 500.—

La plus grande partie de ces crédits est couverte par les contributions des parrains.

Nos activités

Pour les vieillards réfugiés

On se souvient qu'en décembre 1950 l'Assemblée fédérale avait voté un crédit en faveur de l'Aide suisse à l'Europe pour hospitalisation dans notre pays de 200 réfugiés malades et âgés dépendant de l'O. I. R. L'Aide suisse à l'Europe a été chargée de préparer et de mener à chef cette action, dont les frais seront supportés par la Confédération. Il a été prévu par ailleurs que les diverses institutions d'entraide de notre pays severraient confier chacune un groupe de réfugiés, dont elles assureront les dépenses d'habillement et l'argent de poche.

Ces réfugiés sont arrivés dans notre pays au cours de ces deux derniers mois; la Croix-Rouge suisse, pour sa part, a pris en charge une trentaine d'entre eux, qui ont été dirigés sur des sanatoriums ou des asiles de vieillards.

La section de La Chaux-de-Fonds visite le Centre de transfusion

Mercredi, 4 juillet, le comité de la section de la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds a visité le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse à Berne et les installations de son Service de transfusion.

Echanges mer-montagne

Actuellement, 270 enfants suisses et autant de petits Français sont annoncés pour les échanges mer-montagne organisés cet été par la Croix-Rouge suisse.

Les échanges «mer-montagne» ont commencé

Les premiers convois d'enfants suisses allant séjourner au bord de la mer ont quitté Genève, Neuchâtel et Zurich le lundi, 2 juillet à destination de Cannes (Alpes Maritimes), Morlaix (Finistère) et Quiberon (Morbihan). D'autres convois sont partis le 9 juillet pour Gujan-Mestras (Gironde), Biarritz (Basses-Pyrénées) et Les Sables d'Olonne (Vendée).